

Dossier de demande de subvention

HEBERGEMENTS et EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations nécessaires à la constitution de votre dossier de demande de subvention : des informations pratiques, des fiches modèles ainsi que la liste des pièces à joindre au dossier.

Le dossier doit obligatoirement être adressé à :

Monsieur le Président du Conseil général des Alpes de Haute-Provence Hôtel du Département Direction du développement – service tourisme 13. rue du Docteur Romieu – BP 216 04003 Digne-les-bains cedex

Veuillez préciser l'intervention concernée par votre demande :

HE	BERGEMENTS TOURISTIQUES
	MEUBLES DE TOURISME LABELLISES
	GITES D'ETAPE, DE GROUPE, EQUESTRE et REFUGES
	CAMPINGS
	CAMPINGS A LA FERME
	AIRES NATURELLES DE CAMPING
EO	UIPEMENTS TOURISTIQUES
	AIRES DE STATIONNEMENT POUR CAMPING CAR
	EQUIPEMENTS DE LOISIRS CONNEXES A L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE
	BISTROTS DE PAYS
	AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS TOURISTIQUES
	EQUIPEMENTS TOURISTIQUES EN FAVEUR DES PERSONNES A BESOINS SPECIFIQUES

Hébergements et équipements touristiques : demande de subvention

Le dossier comporte 6 fiches :

Fiche n° 1. Identification du demandeur

Fiche n° 2. Attestation de propriété

Fiche n° 3. Fiches techniques

Fiche n° 4. Informations complémentaires

Fiche n° 5. Eléments financiers

Fiche n° 6. Engagements du bénéficiaire

Paiement de la subvention (définit par arrêté départemental)

Délais

Le maître d'ouvrage dispose d'un délai de deux ans pour commencer les travaux subventionnés, et d'un délai de deux ans pour solder l'opération, soit un délai total de quatre ans. Le délai commence à courir à compter de la notification de la décision d'attribution. A l'expiration de ce délai, le versement du solde ne pourra plus avoir lieu.

Le versement de la subvention interviendra selon les modalités suivantes :

Versement d'acomptes sur présentation de factures acquittées.

Versement du solde à l'achèvement des travaux après la visite du référent tourisme du Conseil général.



Fiche 1. Identification du demandeur

<u>Identification du représentant officiel</u> :				
Cochez la case correspondante :				
Code Postal : DDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDD				
Téléphone : DDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDD				
Responsable du projet (si différent):				
Personne à contacter : Téléphone : [][][][][][][] Adresse électronique :				
<u>Identification de l'organisme ou de l'entreprise (hors collectivités)</u>				
Nom de l'établissement :				
Forme juridique : □ Sa : Société Anonyme □ SARL : Société A Responsabilité limitée □ SAS : Société par Actions Simplifiées □ EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée □ ASS : Association loi 1901 □ EARL : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée □ EI : Entreprise individuelle □ GEAC : Groupement Agricole d'exploitation en Commun				
AUTRE : N° Siret : \[\]				
Localité :				



Fiche 2. Attestation de propriété (ou copie du bail locatif)

Je soussigné(e):
Nom / prénom ou raison sociale
Demeurant :
Adresse
Code PostalVille
Atteste sur l'honneur être propriétaire du bâtiment :
Nom bâtiment:
Adresse:
Code Postal :Ville
Si le demandeur agit en qualité de locataire :
Nom, Prénom du propriétaires du bâtiment :
Adresse
Code PostalVille
Contrat de location (bail) conclu lepour une période deans.
(merci de joindre à cette demande un document attestant que le propriétaire marque son accord sur l'exécution des travaux et sur la transformation de son bâtiment.)
<u>Déclare</u> m'engager dans une démarche qualité reconnue, et le cas échéant (pour les campings les meublés de tourisme labellisés et les gîtes d'étape, de séjour et équestres labellisés) réaliser les travaux nécessaires à l'obtention du classement minimum pour lequel je sollicite une subvention au Conseil général.
Le, à
Signature :



Fiche 3. Fiche technique

CARACTERISTIQUES DU MEUBLE	oui	non	superficie
Maison indépendante comportant un seul meublé			
Maison indépendante comportant d'autres locations			
Maison mitoyenne dans un village			
Maison mitoyenne dans un corps de ferme			
Appartement dans la maison du propriétaire			
Logement situé sur une exploitation agricole			
DESCRIPTIF DU MEUBLE			
Entièrement au rez-de-chaussée			
Rez-de-chaussée et premier étage			
Entièrement au 1 ^{er} étage			
Séjour indépendant			
Cuisine			
Séjour avec coin cuisine			
1 chambre			
2 chambres			
3 chambres			
4 chambres			
Salle d'eau			
Salle de bains			
CARACTERISTIQUES DE L' HÔTEL			
Nombre de chambres au total			
Nombre de chambres avec cabinet de toilette + WC			
Nombre de chambres avec cabinet de toilette sans WC			
Nombre de chambres avec douche ou bain + WC			
Nombre de chambres avec douche ou bain sans WC			
CARACTERISTIQUE DU CAMPING / CAMPING-CAR		1	
Nombre d'emplacements			
Bloc sanitaire			
RENSIEGNEMENTS DIVERS			
Adduction d'eau : Réserve communale	<u> </u>		
Puits	<u> </u>		
Source			
Assainissement second réseau			
Fosse septique			
Type de chauffage prévu			
ENVIRONNEMENT DE L'HEBERGEMENT			
Garage	<u> </u>		
Abri pour voiture	<u> </u>		
Terrain	<u> </u>		
Balcon	<u> </u>		
Terrasse			
Equipements divers (piscine, spa, buvette)			
Restaurant			
Autres :			



Fiche 4. Informations complémentaires

Descriptif du projet :					
					• •
					• •
					••
PERIODES D'OUVERTURE					
TAUX D'OCCUPATION					
EMPLOIS					
Nombre d'emplois maintenus :					
Nombre d'emplois crées :					
•	EDCIAL / ala a set a				
APPARTENANCE A UN RESEAU COMM	ERCIAL (charte	e, label, rese	aux de distrii	oution):	
CLIENTELES PRINCIPALES :					
CELIVICES I KINGII / LES .					
PARTENAIRES (Office de tourisme, Ager	nce de Dévelon	pement Tour	istique Comi	té Régional du Tourisme, quides	
touristiques) préciser :			.50.90.07	ee regional aa roamane, galace	
AMENAGEMENTS SPECIFIQUES (piscing	e, local à vélo, a	accueil pour i	randonneurs,	salle de réunion)	
ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPE	ES				
Oui		□ Non		☐ Neutre	
Si oui, handicap:					
☐ Moteur	☐ Visuel		☐ Auditif	☐ Mental ou psychique	
MAITRISE DE L'IMPACT SUR L'ENVIRON	NEMENT				
☐ Oui		☐ Non		☐ Neutre	
Si avii namanant 3					
Si oui, comment ?					



Fiche 5. Eléments financiers

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC A complémenter uniquement si vous ne récupérez pas la TVA, ou si vous la récupérez partiellement	RESSOURCES
Honoraires			Autofinancement
Gros œuvre			Subventions
Aménagements Intérieurs			Emprunts
Autres dépenses			Autres apports
TOTAL			TOTAL

Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil général :				
Calendrier prévisionnel des dépenses :				
Date prévisionnelle	Date prévisionnelle de début des travaux :(mois, année)			
Date prévisionnelle de fin des travaux :(mois, année)				
Pour les projets qui s'étendent sur plusieurs années :				
/	Année	Mon	tant HT	Montant réel supporté (à compléter uniquement si vous ne récupérez pas la TVA, ou si vous la récupérez partiellement)

Evolution du chiffre d'affaires des trois dernières années (Uniquement pour les sociétés ou entreprises)

	Année N	Année N – 1	Année N – 2
Produits d'exploitation			
Charges d'exploitation			
Résultat fiscal			



Fiche 6. Engagements du bénéficiaire

J'atteste sur l'honneur :

	 Ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet avant la date de dépôt de la présente demande d'aide Ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC) Récupérer en totalité Récupérer partiellement la TVA
Je	m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :
	A respecter les conditions d'éligibilité relative à ma demande,
	A informer le Conseil général de toutes modifications de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet,
	Ne pas donner au bâtiment construit une autre destination que celle pour laquelle il a été subventionné et ce, pendant une période de 5 ans pour les meublés de tourisme ou de 7 ans pour toute autre bâtiment, sauf autorisation préalable du représentant des autorités accordant l'aide publique (Europe, Etat, Région, Département) sur demande motivée.
	A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre de ce projet respecte les normes en vigueur,
	A communiquer le montant réel des recettes perçues,
	A ne pas avoir obtenu sur une période de trois exercices fiscaux d'aides publiques supérieures à 200 000 euros, au titre du règlement (CE) N° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides « de minimis » ou du règlement (CE) N°69/2001 de la Commission du 12 janvier 2001 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis.
	soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et avoir pris connaissance des dalités et conditions de l'aide apportée par le Conseil général des Alpes de Haute-Provence.
	Fait àlele
	Signature: